

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 JANVIER 2024

**LISTE DES DELIBERATIONS**

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Vit s'est réuni le 24 janvier 2024, à vingt heures 30 minutes, à l'Hôtel de Ville, et a examiné les délibérations suivantes :

N° DCM	OBJET DE LA DELIBERATION	Résultat du vote
2024-01-001	Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 décembre 2023	APPROUVÉE
2024-01-002	Coût définitif des transferts de charges 2023 – Evaluation prévisionnelle des transferts de charges 2024.	APPROUVÉE
2024-01-003	Convention d'objectifs et de moyens avec les Francas : accueil de loisirs, périscolaire, extrascolaire et secteur jeunesse.	APPROUVÉE
2024-01-004	Autorisation de programme et crédit de paiement – projet de pôle scolaire et salle multi-activités intergénérationnelle (AP/CP).	APPROUVÉE
2024-01-005	Instauration d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.	APPROUVÉE
2024-01-006	Indemnité forfaitaire pouvant être allouée en cas de fonctions essentiellement itinérantes.	APPROUVÉE
2024-01-007	Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade.	APPROUVÉE
2024-01-008	Créations et suppressions de postes.	APPROUVÉE
2024-01-009	Création de deux postes d'adjoints techniques territoriaux	APPROUVÉE
2024-01-010	MEDEF – convention action spécifique de parrainage 2024	APPROUVÉE

Les délibérations peuvent être consultées en Mairie.

Liste affichée en Mairie et publiée sur le site internet de la commune,



Le 25 janvier 2024.



Hôtel de Ville - 3 Place de la Mairie - 25410 SAINT-VIT - Siret 212 505 275 00017

Tél. : 03 81 87 40 40 - Mail : [administration.mairie@saintvit.fr](mailto:administration.mairie@saintvit.fr) - Site : [www.saintvit.fr](http://www.saintvit.fr)

Horaires d'accueil : lundi au jeudi 8h30 à 12h00 -13h30 à 17h30 ; vendredi et samedi 8h30 à 12h00